

Compte-rendu du 5 à 7 de l'éolien, 3 décembre 2015, salle de l'Etoile, Rue du Four 21 à Yverdon-les-Bains, 17h à 19h30, 76 participants

« Les démarches participatives : mesures d'accompagnement et partage d'expériences »

Contenu des présentations :

La Plateforme éolienne vaudoise et les démarches participatives – François Schaller, Direction de l'énergie

Cette introduction contextualise les démarches participatives au sein de la Plateforme éolienne vaudoise (PEV). François Schaller rappelle les mesures prises dans le cadre de la phase 1 de la PEV et présente les différents soutiens cantonaux aux démarches participatives.

Formation continue – La participation publique dans les projets d'énergie renouvelable – Pierre-Henri Bombenger, HEIG-VD

Pierre-Henri Bombenger illustre les principaux enseignements issus des séminaires de formation réalisés les 16 et 23 janvier 2015. Il rappelle également les objectifs et les compétences visées dans le cadre des démarches participatives. Le bilan de ces formations se révèle particulièrement positif grâce au renforcement du dialogue entre les participants et au changement de perspectives des acteurs lors de ces rencontres. La prochaine édition se déroulera sur 3 jours les 14, 15 et 22 avril 2016 et portera sur « La participation dans les projets territoriaux ».

Déroulement d'un développement de projet éolien orienté vers l'ensemble des porteurs d'enjeux – Ursula Dubois, Sociolution

Ursula Dubois présente les fondements et les objectifs d'une gestion participative d'un projet. Le processus de participation est construit en 3 phases ; la clarification interne, l'identification et l'intégration des acteurs externes ainsi que le dialogue au cours du développement du projet. Chacune de ces phases est une base essentielle pour la réussite d'un tel processus. Un guide à l'attention des communes et des promoteurs pour une démarche participative spécifique au développement de projets éolien est également présenté.

Retour d'expérience – témoignage – Natacha Litzistorf, Equiterre

Cette dernière présentation traduit les résultats de démarches participatives dans le domaine éolien. Natacha Litzistorf rappelle les règles d'or et les principes essentiels à la réussite d'une démarche participative. Les impacts des projets éoliens sont également évoqués. Enfin, l'articulation du processus participatif pour la définition des mesures de compensation du projet éolien de Provence est présentée.

Discussion :

- 1) Quelques participants s'interrogent sur le cadre légal et la participation aux décisions de communes non concernées territorialement par des projets éoliens. Le cadre légal est évoqué et son respect pour l'ensemble des projets éoliens est rappelé.
- 2) Un membre de l'audience soulève que 3 prérequis sont évoqués pour la réussite d'une démarche participative. Des règles claires doivent être définies d'entrée. Il doit y avoir une égalité au niveau du partage de l'information. Enfin, les participants doivent être informés du traitement des éléments évoqués lors des démarches participatives.
- 3) Un invité rappelle qu'un cercle suffisant d'acteurs doit être, dès le départ, inclus au projet. Une collaboration transfrontalière doit être établie en cas de nécessité, car il est essentiel de prendre en compte l'avis de tous.
- 4) Constat du nombre important de projets actuellement en cours de développement et du temps nécessaire à la réussite de démarches participatives par un participant. Proposition de se concentrer sur un nombre réduit de projet afin d'accroître le succès et la pertinence de ces démarches. Rappel que la mise en place de la rétribution à prix coutant du courant injecté (RPC), mise en place en 2008, a fortement accéléré le développement de projets énergétiques en Suisse, expliquant ainsi le nombre important de projets en cours de développement.
- 5) Un invité considère que les démarches participatives doivent être pilotées par les politiques afin d'en assurer leur réussite. Des participants considèrent cependant que ce sont actuellement les porteurs de projet qui sont en charge des démarches participatives, nuisant ainsi fortement à leur pertinence.
- 6) Critique des démarches participatives étant donné que leur but final demeure l'implantation d'éoliennes par un invité. Il apparaît donc essentiel de plus donner la parole aux opposants.

Prochain 5 à 7 de l'éolien :

La prochaine édition est prévue au printemps 2016. La thématique abordée sera « Les enjeux énergétiques ».

Pour plus d'informations :

www.vd.ch/plateforme-eolienne